

# ENQUETE PUBLIQUE NOVEMBRE 2014 - PROJET D IMPLANTATION D UNE ZONE DE TRANSIT DE SEDIMENTS DE DRAGAGE A LA BOUILLE - MOULINEAUX

## INQUIETUDES DEVANT LE PROJET

### - Vocation touristique du village de La Bouille

Le village de La Bouille n'est qu'à quelques centaines de mètres du site concerné.

Son activité économique, curieusement non évoquée dans le document de présentation du projet, (une dizaine de restaurants, une dizaine de galeries de peinture, plusieurs commerces) doit être protégée avec une vigilance particulière.

Rappelons que La Bouille, commune à haute fréquentation touristique, constitue « LE » pôle d'attraction de l'agglomération, et est régulièrement mis en avant sur les différentes photographies présentant la CREA et ses activités touristiques et culturelles.

**Le développement de la zone de transit ne doit pas porter atteinte à cette activité touristique.**

### - Deux nouvelles protections

Le document de présentation ne fait pas état de deux nouvelles « protections » du village de La Bouille depuis 2014 :

- Site classé **de la Boucle de Roumare**
- et l'appartenance au **Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande**.

- Bruit des camions - Vibrations de la drague :

**CAMIONS : L'augmentation du trafic des camions sur le chemin de halage (140 par jour) va entraîner un accroissement des nuisances sonores, phénomène encore aggravé par la présence de la falaise à proximité qui fait caisse de résonance, phénomène qui ne semble pas être pris en compte dans les études sonores présentées.**

**DRAGUE : D'ores et déjà, il a été constaté dans le village que les passages du navire de dragage JEAN ANGO, entraînait du bruit (notamment la nuit) et de puissantes vibrations dans les habitations.**

A deux reprises, en septembre dernier, des dégâts sur l'église ont été constatés le lendemain d'un passage nocturne de la drague particulièrement proche du quai, passage sonore et dérangeant.

Le 14 sept : effritement du soubassement du mur extérieur, rue de l'église

Le 19 sept : pierre du clocher retrouvée au sol

A ces deux dates, il n'y a pas été constaté de précipitation, ni de vent.

- Paysage :

Il faut veiller à ne pas défigurer un paysage remarquable.

La zone de végétation qui sépare le village de la zone portuaire est essentielle. Elle fait partie intégrante du paysage bouillais, et des Bords de Seine en général. La rangée de peupliers qui

borde le village en amont, vers le site de transit de granulats, immortalisée si souvent par les peintres (voir tableaux), doit être protégée.

Le projet de végétalisation\* de la zone en bord du fleuve est une priorité.

**Mais aucun planning pour ces plantations n est évoqué dans le document de présentation ...**



*Peupliers peints par Narcisse Guibert et Albert Lebourg, séparent La Bouille et Moulineaux*

- Devenir de la zone :

La «**Vocation industrielle**» du site de transit de sédiments de dragage, situé en partie sur la commune de La Bouille, évoquée comme **implicite** dans le document de présentation, ne peut que nous inquiéter.

Pourquoi privilégier systématiquement une activité industrielle au détriment d'une zone **naturelle**, ou d'une **activité touristique**, à l'heure où les projets industriels s'essouffent et que celle du tourisme est au contraire florissante, comme en témoigne la récente explosion de l'activité des croisières sur le fleuve, chiffrée dans les résultats annuel du GPMR, et attirant des voyageurs du monde entier.

L'activité projetée sur le site de transit ne doit pas porter atteinte à l'activité touristique de La Bouille.

***Agnès Thomas-Vidal***

*Conseillère municipale, - Commission Environnement -Tourisme - Culture  
Délégation Tourisme et Grands Evénements  
Présidente de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de La Bouille,  
Secrétaire de l'Association des Amis d'Hector Malot*

\* Remarque : Plusieurs peupliers qui bordent le fleuve sur la commune de La Bouille, au niveau de l'arboretum, sont malades, couverts de gui. Pourrait-on envisager de les remplacer rapidement, par de nouveaux plants de peupliers similaires, avant qu'ils ne tombent ?

*Arbres malades, à replanter*

